

Usages et déploiement des moyens numériques au sein d'EELV

Exposé des motifs

En 2009, à l'occasion des élections européennes, Les Verts avaient lancé un réseau social nommé Europe écologie. Le web était alors bien moins accaparé par les GAFAM, et les initiatives de ce genre étaient nombreuses. Facebook avait 5 ans, Twitter 3 ans, et de nombreuses structures montaient leurs propres réseaux pour réunir leurs communautés.

Tout comme Les Verts ont massivement utilisé le courriel, puis les listes de discussion, le réseau social était alors ce qui se pratiquait dans les communautés de l'informatique libre et c'est ce qui a contribué au succès de la réjouissante campagne européenne de 2009.

Aujourd'hui, plus de dix ans plus tard, la communication numérique s'est répandue massivement dans la population, et est la plupart du temps soumise à une logique mercantile, loin du web ouvert des débuts. Le confinement début 2020 a mis en évidence la mainmise des Gafam sur nos usages au quotidien, au détriment même des outils proposés par les collectivités, quand ils existent.

Le mouvement EELV a continuellement proposé de nouveaux services numériques à ses membres, en conformité avec ses valeurs : écolopad, sites internet basés sur des logiciels libres, partage de fichiers. Et, sur notre organisation interne, une base de données respectant notre fonctionnement fédéral.

Cependant, l'évolution des outils internet est plus rapide que nos capacités à les mettre en place de manière éthique et rapide. Aujourd'hui, visio-conférence et messagerie instantanée sont devenus des outils communs sans que notre mouvement ne se soit doté de ces solutions en interne.

De plus, de nombreux sites internet internes, que ce soit les sites de campagne ou des groupes locaux, mériteraient des mises à jour graphiques. Notre site national est souvent l'objet de critiques du fait de la difficulté à retrouver les informations recherchées : motions, coordonnées des responsables de commission ou des régions, statuts internes, etc.

Les choix techniques d'EELV ont toujours été de se conformer à nos valeurs : sobriété numérique et logiciels libres. Afin de faire une veille sur les outils numériques, un comité ad hoc a été créé. La feuille de route du Comité des Outils Numériques adoptée par le conseil fédéral du 24-25 septembre 2016 précise notamment qu'il a pour rôle d'identifier les outils et bonnes pratiques des outils mis à la disposition des cadres du parti, des adhérent·e·s, des coopérateurs·trices et des sympathisant·e·s et qu'il intervient sur demande du BE du parti ou sur un chantier validé par le CF du parti.

Un de ces chantiers devient prioritaire : la demande d'une alternative aux discussions par mail.

Des outils existent, mais sont peu connus : le stockage de fichiers sur un cloud (nuage) par exemple ou la possibilité de faire des conférences téléphoniques. Les choix techniques d'EELV ont toujours été de se conformer à nos valeurs : sobriété numérique et logiciels libres.

De plus, nous constatons que les usages sont très différemment adoptés par les membres du mouvement. Alors que certain·e·s manient les derniers outils numériques au quotidien, d'autres ne manipulent encore que peu les courriels. Cette différence de compétence informatique, ainsi que l'accès à l'informatique (zones blanches) ne doivent jamais être un frein à l'engagement militant, et c'est pourquoi notre parti doit proposer des outils les plus inclusifs possibles, ainsi que des formations pour les utiliser.

|| MOTION

Le conseil fédéral demande qu'un binôme paritaire soit identifié.e au sein du Bureau Exécutif en tant que responsable des systèmes d'informations (RSI) et des outils numériques déployés, maintenus et utilisés par les membres du mouvement EELV. La première mission de cette personne est de faire fonctionner au quotidien les Systèmes d'Information du mouvement EELV.

Outre les chantiers prévus lors de la feuille de route adoptée en 2016⁽¹⁾, le Conseil Fédéral charge le Com'On de faire des propositions concernant le site internet national. Pour rappel, la feuille de route proposait les chantiers suivants :

- Charte d'utilisation des outils numériques EELV
- Base adhérents et autres outils du parti : audit et proposition d'amélioration
- Vote électronique
- Carte des compétences
- Alternative aux nombreux échanges par mails
- Outils de mobilisation pendant une campagne
- Plateforme collaborative pour élaboration du projet et programmes
- Veille
- Capitalisation des savoirs et transmission (Knowledge management)

Le Conseil Fédéral demande au Com'On de coordonner les forces militantes, en lien avec la personne en charge des Systèmes d'Information du Bureau Exécutif, les salarié·es et les prestataires numériques. Cette association permettra d'identifier les tâches déléguables aux forces militantes afin de soulager les salarié·es, de tester l'usage de nouveaux outils et de partager la charge de travail de nos prestataires. Cette association se réalisera en ayant à l'esprit la protection des données personnelles spécifique d'un parti mouvement politique et l'assurance de réponses professionnelles. En lien avec les commissions Numérique (Partage 2.0) et énergie, les outils les plus sobres possible en matière d'impact environnemental seront privilégiés.

Le Conseil Fédéral demande la mise en place de formation systématique à chaque responsable de commission et secrétaire régional·e sur les outils numériques à disposition au sein d'EELV. Il recommande aux régions de former également les responsables de groupes locaux, sur le modèle de ce qui est fait en Île de France. Le Comité des Outils Numériques proposera, en lien avec l'existant, des formations adaptées dont les ressources seront mises à disposition à l'ensemble du mouvement.

1 <https://www.eelv.fr/le-comite-des-outils-numeriques-comon-feuille-de-route-2016-2017-feuille-de-route>

Pour : 89 ; blancs : 8 ; contre : 6 ; nppv : 3